

# DIOCESE DE VANNES - DENIER DE L'EGLISE

## DON PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Vous souhaitez apporter votre contribution au Denier de l'Eglise de façon régulière et vous optez pour le prélèvement automatique. Soyez-en remercié(e).

**Pour cela, vous pouvez découper et remplir le coupon proposé ci-dessous**

**et l'expédier sous enveloppe libre à :**  
ASSOCIATION DIOCESAINE DE VANNES  
Evêché – 14 Rue de l'Evêché  
CS 82003  
56001 VANNES CEDEX

**Pour tout renseignement :**  
02 97 68 30 60 – [accueil.eveche@diocese-vannes.fr](mailto:accueil.eveche@diocese-vannes.fr)



## OUI, J'ai de bonnes raisons de soutenir le Diocèse de Vannes dans la durée

### Mandat de Prélèvement SEPA ▼

chaque mois     chaque trimestre  
 10€    20€    30€    autre  €  
(selon mes possibilités)

Je recevrai un reçu fiscal.

### Nom et adresse postale de ma banque ▼

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :       Ville : \_\_\_\_\_

Identification internationale (IBAN)

Identification internationale de la banque (BIC)

**IMPORTANT : N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**N° ICS : FR09ZZZ433438**

### Mes coordonnées ▼

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :       Ville : \_\_\_\_\_

Ma paroisse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Année de naissance : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ Date :

## NOUVEAU

**75 % de réduction  
de votre impôt  
sur le revenu  
dans la limite de  
554 € / an**

Signature \_\_\_\_\_

En signant ce mandat pour un prélèvement régulier, j'autorise l'Association diocésaine de Vannes à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte. Ma banque continuera à le débiter, conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Vannes. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Votre prélèvement est identifié par une référence unique de mandat (RUM), l'Association diocésaine de Vannes vous le communiquera avec votre échancier.